

AUVERS MAG'

Le magazine de la ville

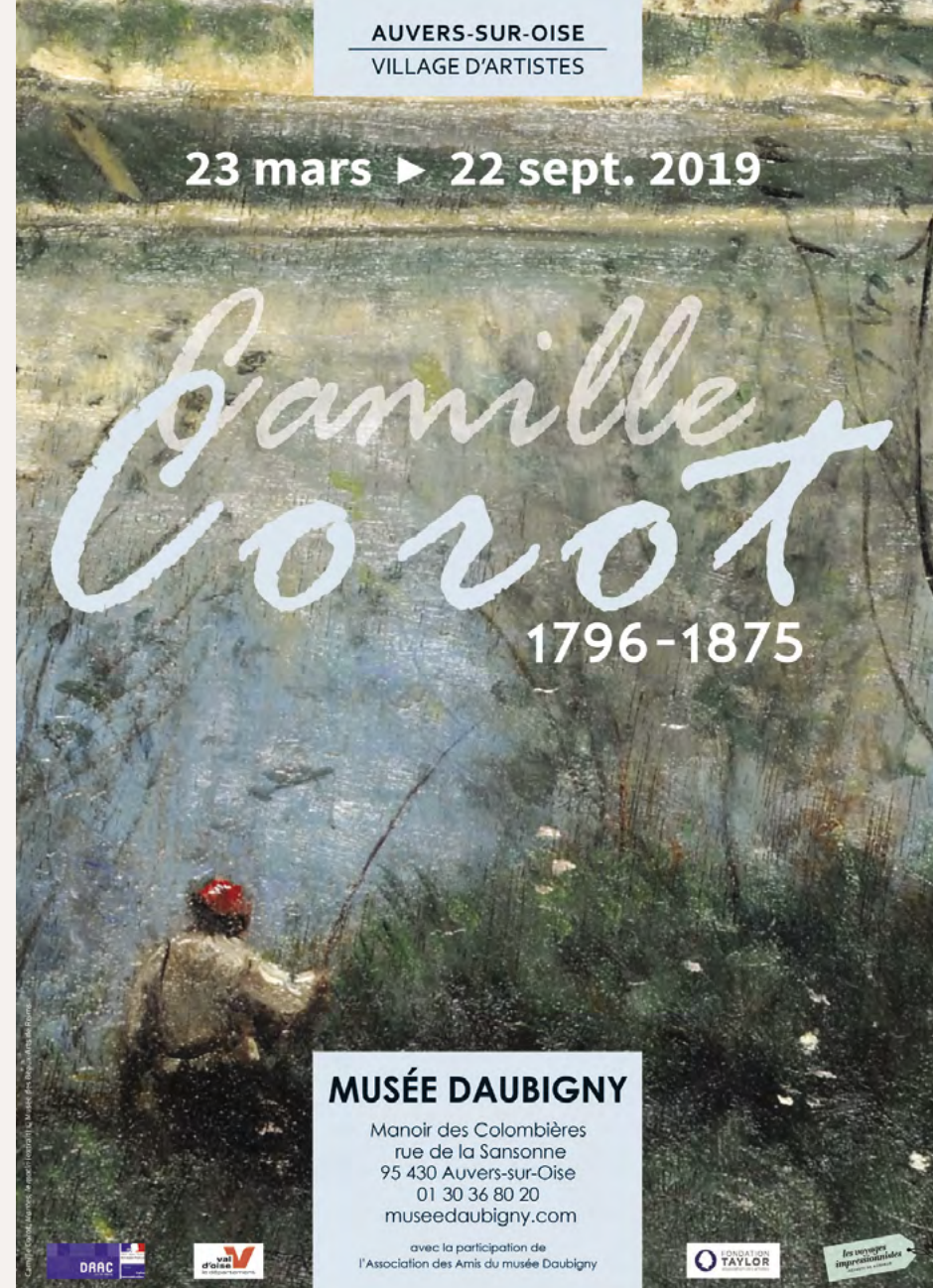
Mars 2019 / N° 14



Les temps forts du printemps...

SOMMAIRE

- 3< ÉDITO
- 4< DIALOGUE CITOYEN POUR UNE VILLE QUI AVANCE
- 6< PROGRAMMATION PARTICIPATIVE
- 8< PARC DES SPORTS RÉNOVÉ ET ACCESSIBLE À TOUS
- 10< CADRE DE VIE
- SAISON CULTURELLE 2019
- 12< VIE LOCALE
- 14< SCOLAIRE ET JEUNESSE
- 16< TRAVAUX ET LOGEMENTS
- 18< VIE MUNICIPALE
- 19< TRIBUNE LIBRE
- 20< VOS RENDEZ-VOUS



Isabelle MÉZIÈRES

Maire d'Auvers-sur-Oise
Vice-Présidente de la Communauté de Communes Sausseron-Impressionnistes
déléguée au Tourisme

Sylvie JACQUEMIN

Maire-Adjointe déléguée à la Culture

ont le plaisir de vous convier
À l'inauguration de l'exposition

Camille Corot (1796-1875)

Samedi 23 mars 2019 à 17h

*Auversoises, Auversois c'est avec un immense plaisir
que nous vous invitons à découvrir l'œuvre de Camille Corot.*

Informations : museedaubigny@ville-auverssuraise.fr ou 01 30 36 80 20

ÉDITO

Chères Auversoises,
Chers Auversois,

Le Budget est toujours un moment important, coïncidant avec l'arrivée, tant attendue du Printemps ! Dans un contexte difficile, exigeant toujours plus de maîtrise de la dépense publique, **nous avons fait le choix, pour la 6^e année consécutive, de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux.**

La priorité de notre budget portera sur l'investissement.

Les opérations emblématiques commencées en 2018 seront finalisées en 2019 : Réfection de la toiture de l'église et travaux de la médiathèque.

Les dépenses indispensables pour permettre l'amélioration structurelle des services seront :

- La poursuite de la rénovation des véhicules techniques
- L'amélioration de l'installation et du matériel des cantines scolaires
- L'amélioration énergétique et phonique de l'école Vavasseur (changement d'une soixantaine de fenêtres)
- La poursuite du plan de rénovation et d'adaptation des outils informatiques

Les dépenses indispensables pour l'amélioration de votre cadre de vie seront :

- La poursuite du plan de requalification des voiries communales
- La poursuite du plan de mutation de l'éclairage public avec des candélabres LED
- La poursuite du plan pluriannuel d'amélioration de la signalétique et du mobilier urbain
- L'installation de vidéo protection
- Le nouvel aménagement du parc des sports, concomitant à la réfection des terrains de Football en partenariat avec la Communauté de Communes.

Après vous avoir présenté ces beaux projets, place maintenant au printemps !

Le printemps à Auvers, ce sont naturellement les activités et séjours de vacances organisés pour le plus grand bénéfice de notre jeunesse et dont le succès ne se dément pas.

Le printemps à Auvers, ce sont nos artisans et commerçants toujours aussi dynamiques et jamais las de vous proposer des produits de qualité qui vous invitent à mieux les connaître encore.

Le printemps à Auvers, c'est bien sûr le moment de s'inscrire au concours des « maisons fleuries ».

Le printemps à Auvers, c'est aussi la période où le club des Aînés prépare les séjours et sorties de l'été.

Le printemps à Auvers, c'est encore nombre de manifestations culturelles, sportives ou plus simplement de loisirs où j'aurai plaisir à vous retrouver.

Ensemble continuons d'œuvrer pour qu'Auvers s'embellisse de plus en plus !

Isabelle Mézières
Maire d'Auvers-sur-Oise
Vice-présidente de la Communauté de Communes Sausseron-Impressionnistes



DIALOGUE CITOYEN POUR UNE VILLE QUI AVANCE

L'équipe municipale incarne un renouvellement des pratiques politiques en s'appuyant sur un dialogue citoyen pour la co-construction de nos grands projets. Parler de gouvernance locale, c'est tout simplement conduire l'action publique en donnant la priorité aux relations entre les élus et les habitants. C'est un cap exigeant une opportunité pour relever les défis.

Plusieurs rencontres se sont déroulées. De nombreuses idées ont permis d'enrichir les grands projets municipaux en cours : la médiathèque, la réfection des terrains de foot...



En matière de programmation, les objectifs de la médiathèque se situent largement au-delà du simple prêt de livres et bien dans un triple champ : **culturel, éducatif et social.**

Ce lieu deviendra une référence sur le thème de l'impressionnisme et sera un argument supplémentaire à la ville pour appuyer sa future candidature auprès de l'UNESCO, en vue d'y faire classer le Chemin des Peintres.

14 000 références seront à disposition des usagers, qu'ils soient adhérents ou non : livres, CD, DVD, magazines, Jeux Vidéo, Jeux de société... La médiathèque sera inscrite dans le réseau RéVODOC ce qui permettra d'avoir accès à plus de 2 millions de documents en complément de ceux acquis par la ville.



MÉDIATHÈQUE

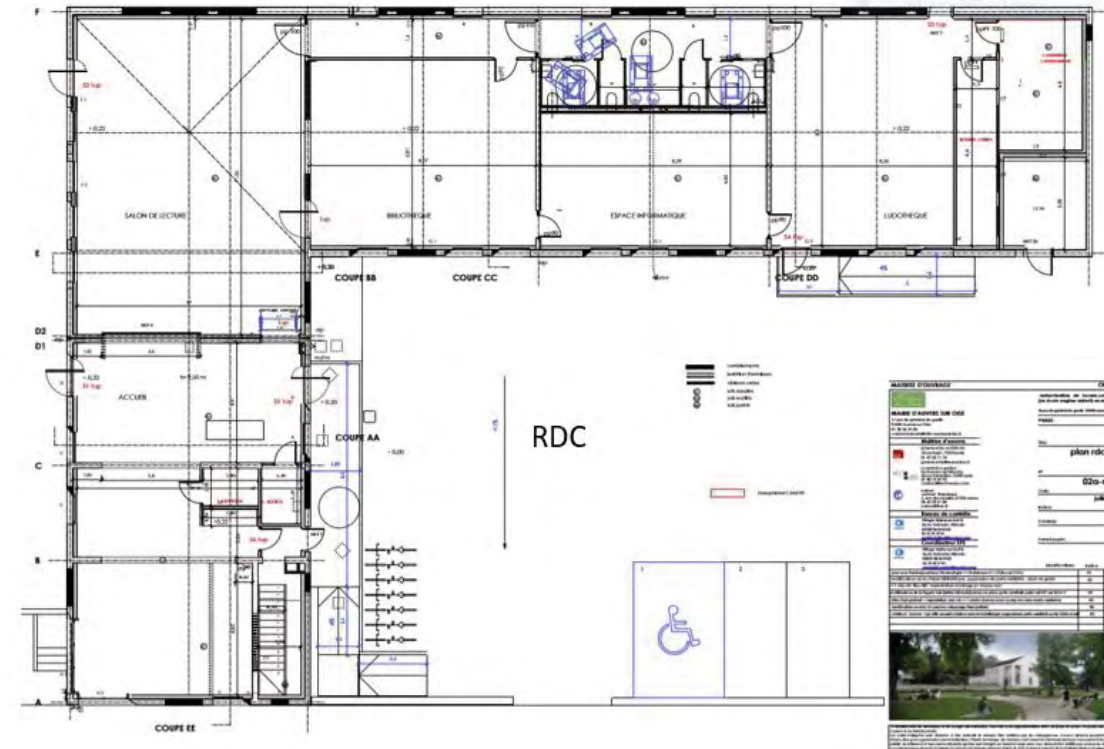
À six mois de son ouverture, la médiathèque d'Auvers-sur-Oise a été présentée aux Auversois lors d'une réunion publique le 15 février 2019 en présence de :

- Madame Isabelle Mézières, Maire,
- Madame Sylvie Jacquemin, Maire adjointe déléguée à la culture,
- Madame Claire Mistral, Référente du Territoire Vexin français à la Bibliothèque Départementale du Val d'Oise,
- Monsieur Jean-Yves Lamouche, Architecte,
- Monsieur Pierre Jabot Directeur de la culture et de la communication,
- Madame Jessica Faugeras, Responsable de la médiathèque.

Cela a permis d'échanger et recueillir des propositions de la part des habitants qui se sont investis pour que ce lieu soit celui de toutes les générations.



Les travaux de réhabilitation de l'école maternelle Eugène Aubert (idéalement située au cœur du Parc Van Gogh et de la ville) suivent leur cours dans le respect du cahier des charges confié à l'architecte.



MONTANT TOTAL DES TRAVAUX 900 220 € HT

Participation de l'État
440 903 € HT



Participation de la Région
Île de France
208 380 € HT



Participation du
Conseil Départemental
du Val d'Oise
146 700 € HT



Reste à la charge
de la ville
d'Auvers-sur-Oise
107 237 € HT

AUVERS-SUR-OISE
VILLAGE D'ARTISTES

PROGRAMMATION PARTICIPATIVE

SI VOUS SOUHAITEZ VOUS INVESTIR DANS LA VIE DE LA MÉDIATHÈQUE, REJOIGNEZ-NOUS

AGORA MODERNE, LA MÉDIATHÈQUE SERA AUSSI BIEN LA CLÉ DE VOÛTE CULTURELLE D'AUVERS, QU'UN LIEU DE VIE POUR TOUTES ET TOUS AVEC DES PUBLICS ET DES PARTENAIRES INTERGÉNÉRATIONNELS

AU CŒUR DE LA VILLE !

Se destinant à devenir un équipement modulable, la médiathèque d'Auvers proposera une double programmation croisée incluant des événements ponctuels comme des expositions, des concerts, des salons (Auvers Noir, le Festival de la BD...), mais aussi des ateliers de médiation culturelle hebdomadaires comme des cafés littéraires, de la formation numérique, des animations dans et hors les murs, du spectacle vivant, des lectures...

Enfance

Crèches,
Assistants
maternelles,
Halte garderie,
Ecoles maternelles
et élémentaires,
Centres de loisirs...

Jeunesse

Service jeunesse,
Collèges,
Lycées...

Seniors

Club des Aînés,
Résidences seniors
EHPAD...



Culture

École de musique,
Associations,
Musées,
Librairies,
Galleries,
Lieux culturels,
Caverne aux livres...

Social, médical

PMI,
Pôle emploi,
Solidarité,
CCAS,
Secours populaire...

Autres

Associations,
Commerçants...

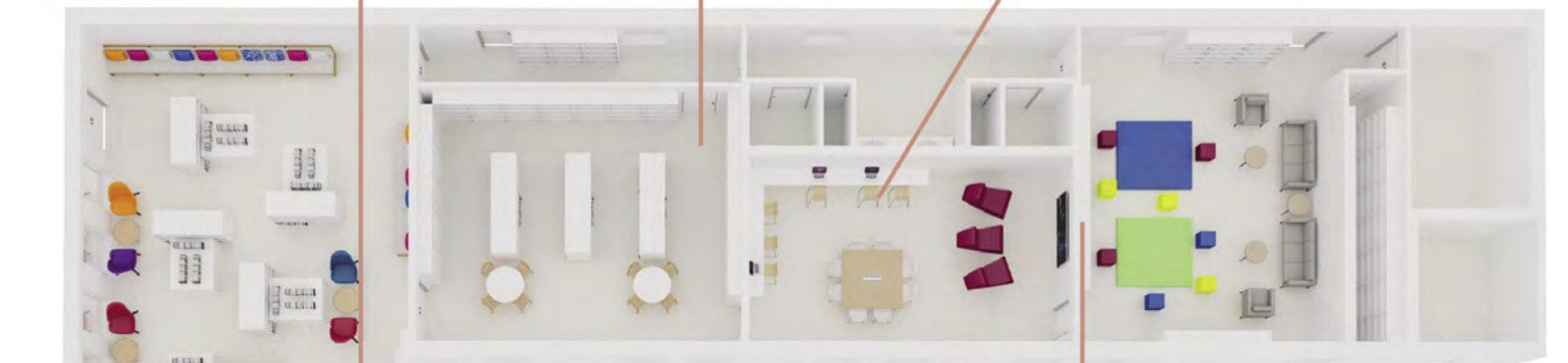
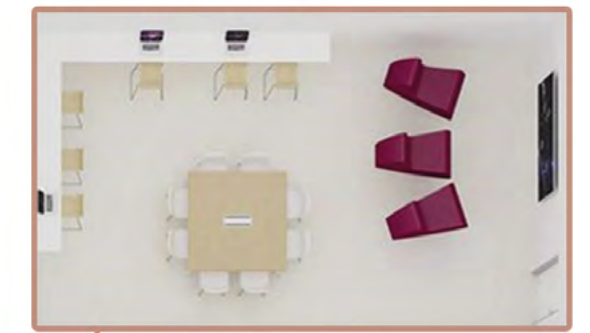
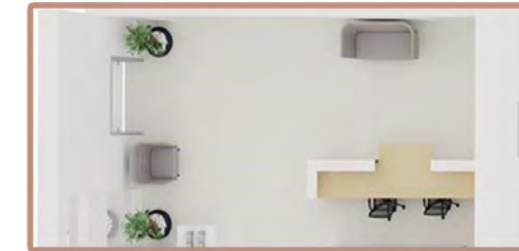
La consultation du fonds est libre et gratuite sur place, seuls les emprunts sont soumis à adhésion. Le prêt est consenti pour une durée de 3 semaines, à l'exception des méthodes de langues sur cédérom qui sont prêtées pour 6 semaines. Le nombre de documents pouvant être empruntés est limité à 6 documents dont un maximum de 2 CD, 1 DVD, 1 CD-Rom.



Bibliothèque

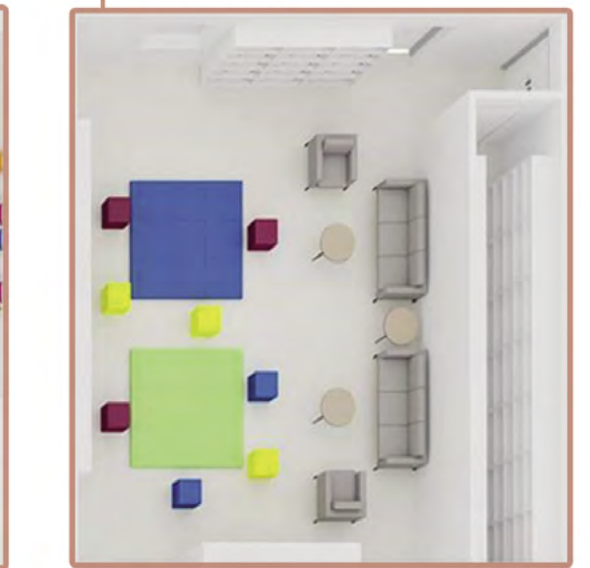
Espace numérique

Accueil



Salle de lecture

Ludothèque



Espace de convivialité



PRÉSENTATION
DES AMÉNAGEMENTS
INTÉRIEURS

REJOIGNEZ-NOUS

Conformément à ce qui a été annoncé le 15 février dernier lors de la présentation de la médiathèque, les Auversois et les Auversoises souhaitant s'investir dans la vie de la médiathèque sont invités à contacter Jessica Faugeras, Responsable de la médiathèque, pour s'inscrire au groupe de réflexion sur la programmation participative et inclusive dès la saison 2020.
✉ mediatheque@ville-auversuroise.fr

LE PARC DES SPORTS RÉNOVÉ ET ACCESSIBLE À TOUS

Le parc des sports entre dans un projet de travaux échelonné sur 4 ans afin de redonner aux activités sportives la place et les infrastructures nécessaires.

PLANNING DE RÉFECTION DES ÉQUIPEMENTS

Les travaux seront échelonnés sur 4 ans pour amoindrir la charge budgétaire.

En 2019 : Réfection et mise aux normes des terrains de football

En 2020 : Nettoyage et remise en état de la piste d'athlétisme

En 2021-2022 : Remise en état des terrains de tennis et des clôtures

En partenariat avec la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes, une réfection de quatre terrains de football sur les communes d'Ennery et d'Auvers-sur-Oise se programme pour l'année 2019.

Le projet a été présenté en réunion publique le 12 février 2019 à l'Espace Jeunes.

Au préalable une réunion avec le club de football avait permis de statuer sur les besoins.

La ville d'Auvers-sur-Oise s'engage donc, sur un agrandissement du terrain d'honneur pour une **homologation de catégorie 5** avec intégration d'un arrosage automatique et modification des vestiaires pour confirmer cette certification.

Le terrain stabilisé sera également remis en état.

La création d'une zone d'entraînement annexe est à l'étude pour libérer le terrain central autour de la piste d'athlétisme.

L'objectif de réfection du parc des sports est de dynamiser les activités encadrées par les associations en proposant des équipements récents, adaptés et sécurisés. Cette organisation inscrit également une logique d'entretien programmé.



TERRAIN STABILISÉ



UNE ORGANISATION AU SEIN DU CLUB DE FOOT

Les membres du bureau du club, lors d'une réunion le 5 février 2019 ont acté avec la commune, les souhaits suivants :

- Réhabiliter le terrain stabilisé. (Terrain jouable même en hiver, alternative lorsque le gazon est impraticable.)
- Agrandissement du terrain d'honneur aux normes catégorie 5.
- Création d'une zone d'entraînement.

Le terrain n°3 (autour de la piste d'athlétisme)

- Actuellement en cours d'étude pour une réhabilitation orientée vers la pratique de l'athlétisme.

Le club de foot Auvers/Ennery disposera d'un terrain supplémentaire sur la ville d'Ennery.

UNE RÉFLEXION À LONG TERME, POURQUOI UN TERRAIN ENGAZONNÉ ?

Un choix en faveur de l'environnement

- Un terrain gazonné produit l'oxygène pour 90 personnes. (150 personnes /hectare) capte et absorbe la pollution
- Le terrain synthétique est difficilement recyclable.

Un regard sur la santé

- Les terrains synthétiques ont connu une remise en question en 2017 suite aux matériaux employés (SBR).

Un coût non négligeable

- Le coût d'un terrain artificiel est onéreux à la création et implique une réflexion sur son utilisation.

UN COÛT AMOINDRI PAR LES SUBVENTIONS

La ville d'Auvers-sur-Oise a reçu divers prestataires

- Faire le point sur l'existant.
- Évaluer et estimer le coût des travaux.

Demande de subventions

- Un subventionnement est possible par le biais de l'État, la Région, le Département, la CCSI, le CNDS, la FFA.
- Ces demandes seront passées via la Communauté de Communes du Sausseron Impressionnistes, porteur du projet pour les collectivités d'Auvers-sur-Oise et d'Ennery.

DURÉE DES TRAVAUX ENVISAGÉE

L'objectif sera de répartir les dates de travaux sur les 2 villes afin que les adhérents puissent continuer les entraînements :

- Il faut compter 45 jours de fermeture pour les terrains gazonnés.
- 15 jours de fermeture maximum pour le stabilisé.

Mai 2019

Travaux terrain stabilisé Auvers-Sur-Oise

Juin - juillet 2019

Travaux terrain honneur Auvers-Sur-Oise

Juillet - Août 2019

Travaux terrains Ennery



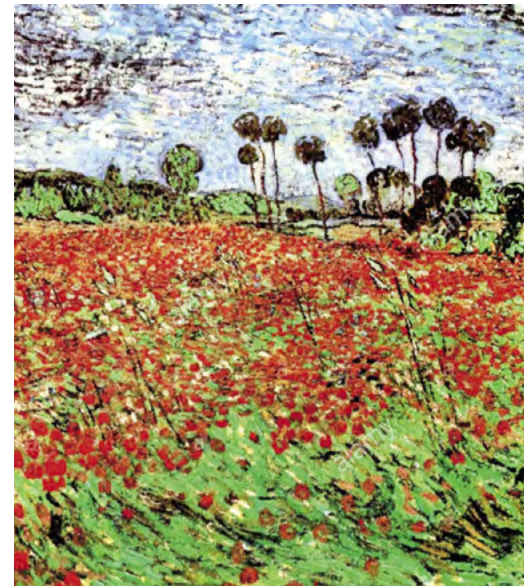
CADRE DE VIE

EMBELLISSONS NOTRE VILLE ET NOS QUARTIERS



Avec l'arrivée du printemps, toutes nos équipes sont à pied d'œuvre pour valoriser notre ville et vous proposer un environnement familial privilégié propre à la quiétude et au bien vivre, aussi bien en semaine que le week-end.

Chaque année un thème de fleurissement est retenu. En 2019 nous serons aux couleurs de la toile de Van Gogh « Champ aux coquelicots ».



▲ « Champs aux coquelicots » de Van Gogh

Accompagnée des jardiniers de la Ville, **Colette Brunelière**, élue en charge du fleurissement, se tient à votre disposition pour le lancement de l'opération « Je jardine ma ville », à compter de fin mars.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Chaque année quelques Auversois participent au Concours des Maisons Fleuries. Il existe de nombreux jolis jardins à Auvers. Il n'est pas nécessaire de présenter un fleurissement exceptionnel pour participer!

Nous aimerions que plus de commerçants se présentent et que les particuliers, n'ayant pas de jardin sur la rue, concourent pour les fenêtres et balcons fleuris!

Bulletin d'inscription disponible à partir du 15 avril en mairie.

NOUS NOUS ENGAGEONS TOUS À NE PAS UTILISER DE PRODUITS CHIMIQUES



Aménager durablement

L'objectif est de s'assurer que l'aménagement et la gestion des espaces verts permettent la préservation esthétique de l'environnement.

- Pas d'utilisation de produits chimiques, démarche *Zéro Phyto* engagée.
- Aménagement durable d'espaces verts de proximité à l'aide d'arbustes et d'espèces vivaces.
- Limitation des consommations d'eau potable en récupérant l'eau de la nappe, pratique du paillage.
- Afin de diversifier les paysages et de favoriser les espèces animales et végétales indigènes : fauche tardive et tonte régulière maintenues sur les espaces utilisés par les riverains et entretien par fauche sur les espaces les moins fréquentés.

PRENDRE SOIN DE NOTRE VILLE

Afin d'embellir encore plus notre ville, nous vous demandons de désherber vos trottoirs, ou bien nous vous proposons de les fleurir.

GARDONS NOS RUES ET NOS ESPACES PUBLICS PROPRES!

La propreté de notre ville est un sujet qui concerne chacun d'entre nous. Les Auversois aiment voir leur rue, leur quartier, leur ville propres. Ils veulent profiter d'espaces publics agréables. Nous avons d'ailleurs mobilisé des moyens humains et matériels importants, à la hauteur de ces attentes bien légitimes. Parfois de simples petits gestes ou un changement des habitudes quotidiennes contribuent à améliorer notre cadre de vie.

A chacun de nous de se sentir responsable. La ville est entre nos mains. **Auvers compte 200 corbeilles sur son espace public. Il ne tient qu'à soi de faire quelques pas pour jeter ses petits déchets.**

A savoir

Pour des rues propres et agréables : papiers sales, chewing-gums collants, mégots de cigarettes, crachats, déjections canines... n'ont pas à atterrir sur le sol. Pour que chacun puisse marcher en ville ou se promener dans un parc et pour que nos amis à 4 pattes soient acceptés et appréciés de tous, les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal. **Installation de caninets depuis début mars.**



POUBELLES RENTRÉES, TROTTOIRS LIBÉRÉS

Rien de plus inesthétique que des poubelles laissées en permanence devant les habitations. Au-delà de la pollution visuelle, cela gêne l'accès pour les urgences et la circulation des piétons. Ils sont contraints de s'engager sur la route, ce qui peut être dangereux.

A savoir

Je sors mes poubelles et bacs le bon jour de collecte et je les rentre le jour même. Je balaie le trottoir devant ma porte et je le sécurise en cas de neige et de verglas. J'entretiens ma façade et mon pas de porte en enlevant les mauvaises herbes. **En cas de glissade accidentelle sur le trottoir devant chez vous, vous pouvez être tenus pour responsable devant le tribunal. Alors tous à vos balais !**

L'ENTRETIEN DE LA VOIE PUBLIQUE

Les agents municipaux œuvrent au quotidien à la propreté et à l'amélioration de votre cadre de vie. Leurs missions peuvent être réparties en deux catégories :

- Le balayage manuel (pelles, balais, pinces, brouettes et binettes), complété par un balayage mécanisé de l'ensemble de la ville (1 balayeuses voirie).
- le nettoyage des quartiers et l'évacuation des dépôts sauvages.
- Les opérations de nettoyage ponctuelles : en cas d'événementiels, les équipes réalisent un nettoyage avant, pendant et après.

CADRE DE VIE

VALORISER UN ENVIRONNEMENT FAMILIAL PRIVILÉGIÉ

Les 14 et 15 septembre derniers nous inaugurons le Belvédère, la Guinguette et le parcours santé. Si nous en avons tous largement profité avant que l'hiver n'arrive, ce dernier nous a malheureusement vite imposé d'y renoncer au bénéfice de nos intérieurs respectifs. Avec le retour du printemps, nous mettons tout en œuvre pour pouvoir à nouveau jouir en toute quiétude de cet espace de détente et de contemplation au bord de l'Oise, en poursuivant la revalorisation de ses berges. C'est pourquoi le chemin de halage est strictement interdit aux véhicules pour préserver notre environnement et garantir la sécurité des promeneurs et des sportifs.



AUVERS-SUR-OISE PÉNICHES. Le point de vue de Vnf

Dans notre édition du 6 février, nous avons rapporté le conflit qui oppose depuis plusieurs mois des propriétaires de péniches à la municipalité d'Auvers-sur-Oise. Invité à s'exprimer sur ce sujet, Voies navigables de France (Vnf), le gestionnaire du domaine public fluvial, nous a fait parvenir sa réponse, quelques minutes après notre bouclage. Voici son point de vue à ce sujet.

« La zone d'Auvers-sur-Oise, occupée actuellement par cinq bateaux, a été ouverte au stationnement de bateaux d'activités en 2007, en accord avec la commune, car les zones de stationnement de plus d'un mois nécessitent l'accord du maire, indique un responsable de la communication de Vnf. Deux bateaux sont aujourd'hui stationnés légalement sur zone et détiennent une convention d'occupation temporaire (Cot). Les trois autres bateaux de la zone sont occupants sans titre. »

Selon Vnf, une péniche auversoise est en infraction pour non-conformité de son dossier administratif. Une autre a fait l'objet d'une procédure de déplacement d'office. Son propriétaire l'a déplacée, sans l'accord de Vnf, sur son emplacement actuel. Enfin, l'actuel propriétaire d'un troisième bateau « a acheté la péniche en infraction ». Un appel à projet a été lancé en 2013 pour l'attribution de cet emplacement, auquel l'intéressé « n'a pas pu postuler faute de pouvoir justifier d'une activité ». Vnf a lancé des procédures contentieuses à l'encontre de l'ensemble des propriétaires de bateaux en infraction visant à la libération de leur emplacement. Parallèlement, des conciliations avec les propriétaires de deux péniches ont été engagées « afin de pouvoir procéder à la mise en œuvre de nouveaux appels à projet sur la zone ».

« Chaque appel à projet correspond à un emplacement et la nature des activités est définie en accord avec la collectivité, conclut Vnf. Une rencontre avec les usagers doit se tenir au cours du premier semestre 2019 afin d'engager une concertation sur le devenir de cette zone. »

R. Da.

▲ Extrait de La Gazette du Val-d'Oise de février 2019

BIEN STATIONNER SON VÉHICULE POUR NE GÊNER PERSONNE

Circuler en ville, surtout en voiture, suppose le respect du code de la route et des règles de stationnement, pour que chacun trouve sa place et que tout le monde se partage les espaces publics. Le stationnement sur les trottoirs, sur les passages piétons ou empêchant l'accès à un autre véhicule ou à son dégagement sont interdits.

A savoir

Je ne gare pas mon véhicule en stationnement gênant. Je ne gare pas mon véhicule sur une place réservée «GIG-GIC» (Grand invalide de Guerre - Grand invalide Civil)



MOINS DE BRUIT POUR MIEUX S'ENTENDRE

- Pour un cadre de vie serein et de bonnes relations de voisinage, bruits intempestifs et excessifs, dans les espaces publics et privés, sont interdits, de jour comme de nuit.
- Dans la rue, je respecte mes voisins : je ne crée pas d'agitation et je ne fais pas de bruit excessif.
- Chez moi, je veille à ne pas trop faire de bruit, pour ne pas déranger les voisins.

Une nuisance sonore est, par définition, un bruit portant atteinte à la tranquillité du voisinage par sa durée, sa répétition ou son intensité. Causée par exemple par le tapage ou par les cris répétitifs d'un animal, elle peut être constatée et sanctionnée, de jour comme de nuit. Pour mieux vivre ensemble, les bruits

gênants tels que les travaux de bricolage ou de jardinage (tondeuse) doivent être interrompus entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés



SUBVENTIONS COMMUNALES AUX ASSOCIATIONS 2019

La vie associative est une richesse pour notre ville. Elle participe à son dynamisme et contribue à créer du lien social entre ses habitants.

Une association déclarée peut recevoir des sommes d'argent appelées subventions directes, de la part de l'État, des Collectivités Territoriales et d'Établissements publics. Ces sommes aident l'association à mener ses projets.

Les subventions indirectes représentent l'ensemble des moyens matériels, immobiliers et prestations diverses mis à disposition par la collectivité.

La municipalité apporte un soutien aux associations sous différentes formes (directes et indirectes).

LES SUBVENTIONS INDIRECTES, AUX ALENTOURS DE 500 000 €, représentent les prestations diverses, les moyens matériels et les moyens immobiliers alloués aux associations (comme le Pressoir Auversoise ou encore Van Disk) qui en expriment le besoin.

1/ Soutien matériel

La commune met à disposition à titre gratuit certains bâtiments publics : les gymnases, la Maison de l'Ile, les préaux des écoles, la Galerie municipale, le foyer des anciens, le deuxième étage du musée Daubigny pour les bureaux du Festival, le parc des sports et ses équipements.

Les charges (réparation, ménage, eau, électricité, personnel) sont à la charge de la commune.

Le service technique met également à disposition le matériel nécessaire pour l'organisation des manifestations (camions, barnums, tables, chaises et matériel électrique).

2/ Soutien en main d'œuvre

La commune met à disposition à titre gratuit le personnel municipal des services techniques pour la préparation à l'organisation de manifestations.

3/ La commune se charge de l'entretien des bâtiments pour répondre aux besoins d'équipement des associations

- Entretien du parc des sports (terrains de foot, tennis...)
- Entretien de la Maison de l'Ile (salle de spectacles)
- Entretien des gymnases
- Un bureau des associations a été créé à la Maison de l'Ile.

SUBVENTIONS 2019 - ASSOCIATIONS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS 2019

Conseil Municipal du 21 février 2019 - Délibération n°2019/004

Associations	Subventions 2019
95 DECIBELS	150,00 €
ADAJ DANSE	1 100,00 €
ADEP L'ESPOIR	pas de demande
ADEPFV	pas de demande
ADVONCAR	40,00 €
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	100,00 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	250,00 €
AMICALE DU PERSONNEL	7 500,00 €
ANR	200,00 €
APSAO	300,00 €
ASS SPORT USEP VAVASSEUR	1 600,00 €
ASS SPORTIVE COLLÈGE DAUBIGNY	500,00 €
TERRE ET CREATION	200,00 €
AUVERS ANIMATION	25 000,00 €
AUVERS ATHLETISME	3 000,00 €
AUVERS BASKET CLUB	2 000,00 €
AUVERS JAZZ	11 400,00 €
AUVERSION RYTHME	1 100,00 €
COMITÉ ENTENTE COMBATTANTS	600,00 €
COMITÉ DE JUMELAGE	3 500,00 €
COOPÉRATIVE AULNAIES ELÉMENTAIRE	2 142,00 €
COOPÉRATIVE AULNAIES MATERNEL	3 540,00 €
COOPÉRATIVE CHAPONVAL	1 904,00 €
COOPÉRATIVE VAVASSEUR	5 678,00 €
CULTURE PHYSIQUE AUVERSOISE	1 500,00 €
DESTINATION AMERIQUE	300,00 €
DIRAP	pas de demande
F.N.A.C.A	600,00 €

Associations	Subventions 2019
FC AUVERS FOOT	10 300,00 €
FORMES ET COULEURS	300,00 €
GYMNASTIQUE SPORTIVE	7 500,00 €
HANDBALL FB2M	2 700,00 €
JALMJLV	100,00 €
LE BOTIN	1 000,00 €
LE CLUB DES AINES	5 890,00 €
LES AMIS DU MUSÉE DAUBIGNY	600,00 €
LES MATATCHINES	2 000,00 €
LES VOIX D'AUVERS	200,00 €
LIBRE PLUMES	500,00 €
OMS	600,00 €
PHILATÉLIE	100,00 €
PRÉVENTION ROUTIÈRE	100,00 €
RÉSERVE	18 106,00 €
RGB	150,00 €
SCOUTS ET GUIDES DE France	300,00 €
SECOURS POPULAIRE	2 400,00 €
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE	200,00 €
TENNIS DE TABLE	1 000,00 €
USA	700,00 €
VAL D'OISE AVIRON	200,00 €
VIE LIBRE	150,00 €
VOI JUDO	11 200,00 €
VOLLEY BALL	500,00 €
SOUS-TOTAL	141 000,00 €
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	40 000,00 €
TOTAL	181 000,00 €

OÙ MANGER

AUVERS DE VIN

41 rue du Général de Gaulle
01 30 36 01 52

ELITE PIZZA

2 rue François Villon
01 30 36 10 00

LA HALTE DE CHAPONVAL

1 rue de Pontoise
01 30 36 12 72

LA MÉNARA

20 rue du Général de Gaulle
01 34 48 02 11

LA ROUX'LETTE À PIZZA

28 rue Alphonse Callé
09 86 51 97 89

LA SWANALÉA

68 rue Rémy
01 34 48 03 88

L'ATELIER GOURMAND

11 rue du Général de Gaulle
01 75 81 24 02

L'AUBERGE RAVOUX

52 rue du Général de Gaulle
01 30 36 60 60

LE CAFÉ DE LA PAIX

11 rue du Général de Gaulle
01 30 36 73 23

LE CHEMIN DES PEINTRES

3 bis rue de Paris
01 30 36 14 15

LE CORDEVILLE

18 rue Rajon
01 30 36 81 66

LE HANDI

74 rue du Général de Gaulle
01 30 39 26 08

LE PALAIS D'AUVERS

70 rue du Général de Gaulle
01 30 36 17 99

LE RELAIS DES PEINTRES

6 rue du Général de Gaulle
01 30 36 70 74

LE WEEK-END

82 rue François Villon
09 50 50 09 28

NUAGE DE SAVEURS

5 rue Marceau
01 34 48 06 42

SOUS LE PORCHE

35 rue du Pois
01 30 37 77 19

OÙ DORMIR

Chambres d'hôte

À L'OMBRE DU BOULEAU

4 rue François Coppée
06 72 06 27 78

LE BATEAU DAPHNÉ

25 rue Marcel Martin
01 30 36 18 88

LA LUCARNE DU VOYAGEUR

15 rue Daubigny
01 61 03 11 02

CHEZ ANGÉLINA

8 rue Schmitz
06 30 80 90 62

chambres d'hôte

christian.broutin@sfr.fr

LE PANORAMIQUE

9 Rue Simone le Danois
06 13 56 59 69

mathieu.estienne@orange.fr

Hôtel

HÔTEL DES IRIS

Hôtel de charme tout confort de 8 chambres climatisées

21 rue du Général de Gaulle
01 30 37 79 18

hoteldesiris@gmail.com

Meublés de tourisme

LE JARDIN DES BELETTES

58 rue Daubigny
06 11 29 15 82

annie.adrot@wanadoo.fr

LE BOIS PRIEUR

8 rue Simone le Danois
06 76 43 17 46

contact@auvers-villa.com

À DEUX PAS DU CHÂTEAU

8 rue Victor Hugo
06 63 23 55 95

nicole@laglycine-dauvers.fr

3 GÎTES AUX ÉCURIES

D'AUVERS (gîte dit de l'Atelier, gîte dit du Silo et gîte dit de la Graineterie)

5 bis rue de la Bourgogne
06 84 81 67 52

gite@giteauvers.com

A PETITE FUGUE

30 rue François Coppée
06 82 99 03 88

lapetitefugue@live.fr

Gîtes ruraux

GÎTES DE GROUPE

AUX ÉCURIES D'AUVERS

5 bis rue de la Bourgogne
06 84 81 67 52

gite@giteauvers.com

LE GRAND CHÈNE

35 bis rue des Gords
06 20 76 18 11

stephanie.gaquere@yahoo.fr

GÎTE DE LÉRY

17 rue de Léry
01 30 36 86 08

avrillon.lucie@gmail.com

GÎTE DU VALAMBOURG

(2 gîtes)

67/69 rue Daubigny
06 85 11 64 67

giteduvalambourg@gmail.com

GÎTE LES DEUX VIGNES

6 rue Victor Hugo
06 71 85 65 46

gite.68.auvers@free.fr

LA GLYCINE

8 rue Victor Hugo
06 63 23 55 95

nicole@laglycine-dauvers.fr

LA PÉNICHE L'EAU VIVE

Quai de l'Isle
06 64 23 73 65

cathlunel@gmail.com

GÎTES LES TOURNESOLS


74 bis rue Boucher
06 20 19 53 32

giteslestournesols@gmail.com

MAISON DES MÉSANGES


10 rues des Mésanges
06 60 92 66 70

denise.lamarche@wanadoo.fr



BIENTÔT OUVERTURE DE LA GUINQUETTE

Un appel à concurrence a été lancé par la ville pour la saison 2019, nous vous informerons prochainement de l'identité du nouvel exploitant retenu.



BIENVENUE



L'HÔTEL DES IRIS

C'est dans une ancienne poste intégralement restaurée que se dresse aujourd'hui ce petit hôtel de charme et salon de thé, au cœur d'Auvers-sur-Oise. Vous serez accueillis toute l'année dans un cadre chaleureux et cosy.

Composé de 8 chambres et suites, toutes décorées avec soin, l'hôtel vous fera découvrir un savoureux mélange de touches impressionnistes et de modernité contemporaine.

Le salon de thé vous proposera une sélection de thés d'exception de la marque Nunshen, de succulentes glaces Mövenpick, ainsi que de délicieuses pâtisseries « fait maison ».

La réception est à votre disposition de 8h à 20h. Un accès de nuit est disponible pour la clientèle. Le Salon de thé est ouvert 7/7j de 10h à 18h.

Contact

www.hoteldesiris.com ☎ 01 30 37 79 18

✉ info@hoteldesiris.com

21 rue du Général de Gaulle



CABINET SANTÉ BIEN-ÊTRE

Ouverture depuis le 11 mars de l'Espace Carnot : deux psychologues, une ostéopathe, une psychomotricienne et une sophrologue – hypnothérapeute vous accueillent du lundi au Samedi de 9h à 20h30 au 29 rue Carnot

📧 www.espace-carnot-auvers-sur-oise-sante-bien-etre.fr/

📞 www.doctolib.fr

CHOCOLATERIE D'AUVERS

À partir du 27 mars Marion vous proposera des produits fabriqués par un artisan chocolatier et glacier du Vexin; essentiellement des chocolats, des glaces et des macarons, ainsi que différentes confiseries de fabrication artisanale, à base de produits naturels, sans additifs, ni colorants, ni conservateurs.

39 rue du Pois

✉ boutique@chocolaterie-auvers.fr

et bientôt ☎ 01 30 36 75 24

📧 www.chocolaterie-auvers.fr



SCOLAIRE ET JEUNESSE

Depuis le 5 février 2019, le service Scolaire, Jeunesse et Sports est transféré 3 rue Roger Tagliana à l'espace Jeunes. Les agents peuvent désormais accueillir les familles dans un espace plus grand et mieux adapté pour les personnes à mobilités réduites avec de nombreuses places de parking. Vous trouverez ci-dessous des informations concernant les projets scolaires pour l'année 2019.

UNE PART IMPORTANTE DU BUDGET POUR LE CONFORT DE NOS ENFANTS

LES INVESTISSEMENTS 2019

» Changement des fenêtres de l'école Vavasseur (pose de stores).

Toutes sont en simples vitrages et certaines ne s'ouvrent plus (+de 80 ans), il est nécessaire de les changer afin de pouvoir améliorer l'isolation thermique et phonique. Programme sur 2 ans.



» Achat d'un nécessaire de test pour la psychologue scolaire (mutualité avec 4 villes)

» Finalisation de l'installation des alarmes et visiophones.

» Remplacement des Tableaux Numériques Interactifs (TNI) par des Ecrans Numériques Interactifs (ENI), cette technologie plus en adéquation avec les besoins d'enseignements (pour les institutrices qui le désirent).



LES DOTATIONS ET SUBVENTIONS MUNICIPALES

Afin de laisser les écoles libres d'organiser des voyages ou activités de leur choix sans aucune contrainte, la Municipalité a décidé de verser directement aux coopératives des trois écoles la subvention qui était attribuée avant à la Caisse des écoles.

Dotations versées aux Coopératives scolaires (17€/enfant) :

- 2018 : 11 101 €
- 2019 : 13 264 €

Dotation de fonctionnement versée à chaque école pour les fournitures scolaires (35,63 € /enfant en élémentaire et 32,35 € / enfant en maternelle).

- 2018 : 22 541,51 €
- 2019 : 23 658,71 €

Subvention exceptionnelle

La somme de 1 500 € est versée chaque année à tour de rôle aux écoles pour organiser un voyage, cette année elle sera attribuée à l'école maternelle des Aulnaies.

NOUVELLES ACTIONS DU PROJET PÉDAGOGIQUE

Les équipes d'animation proposeront prochainement à vos enfants divers ateliers :

- Street art
- « La main verte » atelier potager
- « Master Chef », atelier culinaire
- Atelier Danse
- Création des chars pour le carnaval de la ville



Comme chaque année le mobilier des écoles a été renouvelé pour un meilleur confort des élèves et de leurs enseignants.

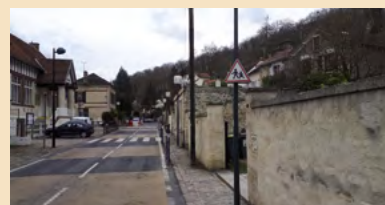
RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ. EN ROUTE VERS L'ÉCOLE JE PENSE À LA SÉCURITÉ DE TOUS

Au quotidien, il est tentant de déposer son (ou ses) enfants devant l'école, stationnant n'importe où, n'importe comment. Ce comportement perturbe la circulation, provoque des bouchons et met surtout les enfants en danger.

La bonne idée

Partir un peu plus tôt de chez soi, utiliser les dépose-minutes quand ils existent et penser à limiter au maximum les micro-trajets urbains en voiture, en optant pour des modes de déplacements alternatifs.

Aller à l'école à pied par exemple, c'est bénéfique pour vous et votre enfant, et il entame ainsi sa journée mieux réveillé que les autres !



Pour assurer la sécurité des passages piétons, des agents de la commune sont présents chaque jour devant les écoles.

Des panneaux lumineux ont été installés devant l'école de Chaponval afin de sensibiliser les automobilistes.

Amélioration de la sécurité avec des arrêts de bus, en partenariat avec Ile-de-France Mobilités.

L'équipe du Service Scolaire, Jeunesse et Sports reste à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires au

☎ 01 34 48 01 64

Horaires d'ouverture de l'Espace jeunesse : Mardi / samedi : 13h30 / 19h ☎ service-jeunessesport@ville-auverssuroise.fr

Horaires d'ouverture du service scolaire : Mardi / vendredi : 8h30 / 12h et 13h30 / 19h - Samedi : 13h30 / 19h ☎ accueil.scolaire2@ville-auverssuroise.fr



RETOUR EN IMAGES DES ANIMATIONS DURANT LES VACANCES DES SERVICES PÉRI-SCOLAIRE ET JEUNESSE



SÉJOUR ÉTÉ

La commune proposera prochainement deux séjours pour les enfants de 6 à 11 ans et les jeunes de 12 à 17 ans. Des prestataires seront sélectionnés pour assurer ce service et l'encadrement des activités sur place.

Les séjours se dérouleront sur la période du 7 au 28 juillet 2019.

L'année dernière c'est près d'une vingtaine de jeunes Auversois qui ont profité de ce dispositif.

L'ensemble des informations sera affiché sur le site internet de la ville :

☎ <http://www.ville-auverssuroise.fr/scolaire-et-jeunesse/informations-jeunesse>

Les inscriptions débuteront le 23 avril 2019 au service scolaire, jeunesse et sports.



TRAVAUX ET LOGEMENTS

URBANISER CE N'EST PAS QUE CONSTRUIRE OU BÉTONNER

Pour notre équipe, urbaniser c'est : façonner un territoire équilibré, attractif, agréable à vivre et respectueux de sa vraie nature.

LA RÉFECTION DE NOTRE PATRIMOINE SE POURSUIT

En cours

Réhabilitation complète du foyer des anciens : sol, sanitaire PMR, peinture, luminaire, accessibilité, terrasse.



Fait

Réfection de peintures de la cuisine de la maison de l'Ile



PREMIER SEMESTRE 2019 : PROJET DE RÉFECTION DES VOIRIES



▲ Carrefour Rémy/GACHET

▲ Rue Émile Bernard

▲ Rue Carnot (en partenariat avec le Département)

DEPUIS CINQ ANS NOUS AVONS ÉVITÉ BIEN DES ERREURS !

LE PLATEAU " QUARTIER DES PERRUCHETS "

Annulation du soi disant projet d'écoquartier de nos prédécesseurs qui aurait défiguré cette zone à jamais !
Un projet sur densifié avec 95 appartements (immeuble de très haute taille), un parc d'activités et un hôtel.

Projet présenté par nos prédécesseurs (réunion publique juin 2011 par Atelier 15)
Projet architectural rejeté



LA RUE DU POIS

Ancien cabinet du docteur Le Queignec - 23 rue du Pois
Projet architectural rejeté



LA ZONE AGRICOLE AU DESSUS DE MONTFLEURY

Cette zone destinée à recevoir un équipement public (lycée) a été l'objet lors de notre PLU d'un classement en zone agricole et sera désormais impossible d'urbaniser cette zone.



LE BOIS DU VALHERMEIL

Annulation de la construction de 38 logements et classement du bois en espace boisé.



DES LOGEMENTS SOCIAUX : « PAS N'IMPORTE OÙ, NI N'IMPORTE COMMENT »

Plusieurs programmes ont été comptabilisés dans l'objectif de réalisation 2011/2013 remis en Préfecture par l'ancienne municipalité. Aucun de ces projets n'a pu se réaliser, les bailleurs sont contraints par le prix du foncier préempté beaucoup trop cher mais surtout par les exigences de l'architecte des bâtiments de France.

Liste des projets déjà comptabilisés en Préfecture depuis 2013 mais non réalisés ! Aujourd'hui nous payons pour ce retard !

- 28/32 rue de Pontoise, terrain préempté 570 000 € en 2012, (voir article ci-dessous),
- 27/31 Eugène Lefebvre, terrain préempté 370 000 € en 2013,
- 23 rue du Pois, terrain préempté 650 000 € en 2013.

NOTRE OBJECTIF EST DE RÉALISER DES LOGEMENTS SOCIAUX DE QUALITÉ.

28/32 rue de Pontoise pour 19 logements locatifs sociaux (réalisation ANTIN Résidences – Groupe ARCADE).

Ce projet devait être identique à celui du bâtiment en centre-ville réalisé en 2012 (Magasin Carrefour) c'est-à-dire un seul grand bâtiment en front de rue sans recul et de grandes hauteurs au faîtage (13 mètres).

Aujourd'hui nous vous proposons un projet retravaillé en totalité avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Composé de deux bâtisses en recul de 9 mètres de la voirie avec une hauteur au faîtage de 9 mètres maximum où des matériaux de qualité seront utilisés.

- La résidence sera fermée par un mur en pierre et portillon sécurisé avec un accès PMR.
- Les bâtiments respecteront l'échelle des résidences avoisinantes en mettant en valeur les traits caractéristiques de l'architecture et du paysage urbain traditionnel à notre ville, en s'intégrant dans la pente naturelle du terrain.
- 1000 m² d'espaces verts seront plantés avec différentes essences d'arbres et de massifs.



Projet ARCADE

RENCONTRE RIVERAINS

JEUDI 4 AVRIL 2019 À 18H, EN MAIRIE

Présentation aux riverains par le groupe ARCADE du projet de la construction du 28/32 rue de Pontoise.

Seront présents le cabinet d'architectes REVEAU&REVEAU, ainsi que notre Responsable Programme.

BILAN DU GRAND DÉBAT NATIONAL ORGANISÉ PAR LA VILLE SAMEDI 16 FÉVRIER 2019 EN MAIRIE

Une réunion publique s'est déroulée le 16 février dernier en Mairie de 13h à 18h dans le cadre du Grand Débat National.

Plus de 30 personnes ont participé aux tables rondes consacrées aux 4 thématiques :

- L'organisation de l'État et des services publics
- La fiscalité et dépenses publiques
- La démocratie et la citoyenneté
- La transition écologique



Les coanimateurs bénévoles Christophe Dufour, Médiateur de la commune et Natacha Boumezoued Dufour, experte en intelligence collective et manager chez Bluenove ont rythmé l'après-midi en 4 sessions d'une heure centrées sur une thématique permettant un échange en petits groupes de 5 à 7 personnes pendant 30 minutes suivi d'une restitution par table puis d'un échange individuel.

La qualité de l'écoute a permis des échanges constructifs qui seront transcrits dans une restitution qui sera partagée sur le site internet du Grand Débat pour le 15 mars prochain.

BILAN DU RECENSEMENT

Le recensement de la population s'est déroulé du 17 janvier au 23 février 2019 dans notre commune d'Auvers-sur-Oise. L'enquête portait sur 3119 logements.

Les objectifs préconisés par l'INSEE :

- recenser au moins 97% des logements, soit 3% de non enquêtés
- retours internet dans la moyenne du Val-d'Oise, soit au moins 52%

Les résultats obtenus :

- 2.6% de non enquêtés
- 64.90% de retour internet



Nous remercions les agents recenseurs pour leur excellent travail, la population auversoise pour l'accueil réservé aux agents, l'équipe des affaires générales pour la coordination et le suivi.

L'INSEE a jugé ces résultats comme exceptionnels pour une commune de +5000 habitants.

Les chiffres définitifs de population nous parviendront dans les mois à venir.

ÉTAT CIVIL

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Elections européennes

Je m'inscris, je vote !



Les élections européennes de 2019 en France se dérouleront le 26 mai 2019 afin d'élire les 79 députés européens représentant la France au Parlement européen. Le principal changement par rapport aux élections de 2014 est l'abolition des circonscriptions régionales et le retour aux listes nationales.

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 mars 2019.

Etat civil

► Dans le souci de respecter la confidentialité de la vie privée, la publicité des informations ci-dessous est soumise à l'accord des intéressés.

Bienvenue - Naissances

- 10/01/2019 Olivier BEQUIN
- 13/01/2019 Antoine HERLEMONT LE CLAIRE
- 28/01/2019 Charlie LAINE
- 07/02/2019 Khadija SOUMARE
- 08/02/2019 Lucien CORSON

Félicitations - Mariages

- 23/02/2019 Mme TRAN Dorianne et M. BOCCARA Vincent

Ils nous ont quittés - Décès

- 23/01/2019 GOUGET Michel
- 27/01/2019 BOS Jeannine Renée Marie Thérèse veuve THUILLOT
- 09/02/2019 DUBREUIL André Georges veuf NICORA
- 09/02/2019 EL BAHIRA Rabiaa veuve IKHMOUCHEN
- 15/02/2019 BÉQUIN Jean-Luc, Philippe, Maurice
- 27/02/2019 SÉRIZIER Michel
- 01/03/2019 JEUDY Jeannine Lucia Anna veuve LAVIGNE
- 03/03/2019 FOURNIER Liliane Simone veuve DUTRIER
- 08/03/2019 RIGOLLET Geneviève Suzanne veuve LEVERT

Samedi 19 janvier 2019, nous avons fêté les 100 ans de Madame Elise Bothereau entourée de sa famille et de ses amis.

Ce fut l'occasion pour Mme le Maire de lui remettre la médaille de la ville.



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 11 avril à 20h en Mairie

PROCHAIN CAFÉ CITOYEN

Dimanche 24 mars à 10h place de l'Hôtel de Ville

Dès 2014, nous avons lancé des initiatives citoyennes innovantes comme les chantiers citoyens, les commissions « débat » pour l'opposition, les ateliers Auversois pour échanger et élaborer des projets ou bien encore les cafés citoyens.

D'autres temps forts participatifs interviennent en fonction des circonstances. Des réunions publiques sont régulièrement organisées en mairie autour des projets de voirie, de sécurités ou d'urbanisme en présence des riverains concernés.

La réussite du bien vivre dans notre ville est le fruit d'une réflexion partagée élargit à l'ensemble des Auversois élus ou non.

L'expérience que nous vivons depuis 5 ans, montre l'intérêt de ces rencontres et échanges qui ont permis d'enrichir les projets, les idées et avis d'habitants, riverains, usagers constituent un facteur clé, garant de la réussite des grands projets pour Auvers comme la médiathèque, les équipements sportifs, la résidence senior ou bien l'aménagement urbain.

Les Auversois ont de très bonnes idées dont nous devons nous nourrir.

Au-delà, la démocratie participative permet à chacun de prendre sa place dans la vie locale et concourt à rapprocher les habitants, à créer une belle dynamique sociale.

Retrouver les ressorts d'une citoyenneté active et partagée sera donc notre principal défi collectif pour les prochains mois.

Les élus du groupe majoritaire « Tous Unis Pour Auvers »

Depuis 5 ans nous constatons comment l'équipe municipale élue en 2014 agit et fonctionne.

Des lois ne sont pas respectées (ex : loi SRU), les agents municipaux subissent du harcèlement, des associations disparaissent ou sont mises en difficulté (AES, Festival d'Auvers...) et les citoyens qui expriment des divergences sont mal traités. La démocratie ne fonctionne pas et les valeurs de la République parfois oubliées. Le moment de tourner la page arrive.

L'heure est venue de travailler à une alternative.

Elle doit se faire dans un large rassemblement de celles et ceux qui veulent une ville apaisée, respectueuse des différences, respectueuse des citoyens quelque qu'ils soient, des associations, des acteurs économiques et sociaux et des partenaires.

C'est la raison pour laquelle notre groupe Vivre Auvers Ensemble et les élus non inscrits se coordonnent et s'adressent à toutes les bonnes volontés. Construisons ensemble un Projet pour AUVERS autour de la Solidarité, du bien vivre ensemble, de la transition écologique et de l'égalité des chances.

Les élus du Groupe Vivre Auvers Ensemble

Jean-Pierre BEQUET, Marie-Agnès GILLARD, Emilie SPIQUEL, Jean-Pierre BRIHAT, Philippe CHUPPE

Osons innover, Osons progresser dans l'esprit d'une ville pour tous ses habitants.

En écoutant les Auversois et en les associant à cette démarche, nous saurons convaincre et rassembler une majorité de citoyens en 2020 pour retrouver une dynamique partagée et porter des projets d'avenir.

D'abord restaurer un fonctionnement démocratique en permettant aux associations et mouvements d'idées de pouvoir disposer de salles de réunions. Renouer le dialogue constructif avec les associations et les citoyens afin de renforcer le lien social.

Il faudra aussi de remettre en place une administration municipale, dirigée par des cadres, attachée au service public, et respecter les lois et travailler avec tous nos partenaires dans l'esprit de coopération.

La solidarité reprendra sa place pour tous.

Nous devons travailler dans l'optique d'une ville durable, chose oubliée depuis 5 ans...

A nous tous de rendre l'espoir d'un avenir partagé pour notre belle ville.

Osons Auvers - 17 rue Tagliana - osonsauvers@gmail.com
Nolwenn Clark, conseillère municipale non inscrite

VOS RENDEZ-VOUS

Agenda des dates communiquées avant parution

MARS

Samedi 23

Maison de l'Île

Soirée Geneticancer

Concert du groupe Wind of Panic suivi d'un bal country avec les associations « Destination Amérique » et les « Tiags en folie »

Dimanche 24

Place de l'Hôtel de Ville
10 h

Café citoyen

Samedi 30

Salle du Conseil Municipal - 17h

Samedi 30

Château d'Auvers-sur-Oise
11h

Remise du Prix de la Nouvelle Humoristique

Lancement de la Destination Impressionniste « Auvers-sur-Oise, L'Isle-Adam, Pontoise & La Vallée de l'Oise »

Samedi 23 jusqu'au 22 septembre

Musée Daubigny

Exposition « Camille Corot »

Vernissage le samedi 23 mars en présence des membres du Musée des Beaux-Arts de Reims et de la Fondation Taylor

Jedi 28 vendredi 29

Centre technique municipal

Distribution de sacs pour les végétaux

Dimanche 31

Maison de l'Île

29^e Brocante de la G.S.A. (Gymnastique Sportive Auvernoise) et Salon toutes collections

Vendredi 29

Maison de l'Île - 19h

Loto du club de foot Auvers Ennery

Vendredi 29

Galerie Municipale d'Art Contemporain
19h
Jusqu'au 5 mai

Vernissage de l'exposition «Hommage à Corot - Imagination et lumière» par le Collectif d'artistes contemporains GARP'S

AVRIL

Jusqu'au 8 septembre

Maison du Docteur Gachet

Exposition « Jardins, joie du Val-d'Oise »

Jedi 11

20h

Conseil municipal

Lundi 22

Parc des Sports
10h30

Chasse aux œufs

Jusqu'en septembre

Musée de L'Absinthe

Exposition « La grande absinthe, une plante remarquable »

Samedi 13

Maison de l'Île à partir de 21h

Auvers Jazz Hervé Sellin Quartet

Samedi 27

de 11h à 19h

18^e Convention Internationale du disque & CD

Samedi 6

Église Notre Dame
20h30

Concert de musique baroque

Chœur « la chapelle du Prince de Conti » et les musiciens de Mademoiselle de Guise

Jedi 18

Maison de l'Île
12h30

Déjeuner musical et dansant

Club des aînés
Participation 15 €

et dimanche 28

de 10h à 18h

Maison de l'Île

Commémoration Souvenir des victimes et héros de la déportation

Samedi 6

20h30

Dimanche 7

Maison de l'Île - 16h

Représentation théâtrale, l'Entracte

« Un bateau pour Lipaia »

Du Vendredi 19 au lundi 22

Maison de l'Île

Grande Lan « Restless 52 »

Organisée par l'association Restless en partenariat avec l'association Needler
www.restless.fr

Dimanche 28

Rassemblement à 11h

MAI

Mercredi 8

Départ place de la mairie

Commémoration victoire du 8 mai 1945

Samedi 12

Théâtre Edouard VII Paris

« Encore un instant » Michèle Laroque François Berléand

Participation 58 €
Club des aînés

Dimanche 19

Maison de l'Île
9h30 à 19h

Première journée de rencontre du Ukulélé à Auvers-sur-Oise Association « Val d'oise Ukulele Social Club »
Stands, expos, Master class. Buvette scène ouverte, concert

Samedi 8

20h30

Dimanche 9

15h

Maison de l'Île

Gala de danse

organisé par l'association ADAJ

Départ en car à 13h30

Samedi 18 mai

Maison de l'Île à partir de 21h

Auvers Jazz Himiko

Vendredi 24

Parc des Sports à partir de 9h30

Cross des écoles

Vendredi 10

en soirée

Maison de l'Île

Compagnie

« Les Matatchines »
Théâtre musical, chanté et lyrique sur les Impressionnistes
« Les indépendants »

Entrée libre, sortie au chapeau

Samedi 18

Musée Daubigny
19h

« Nuit des musées », Représentation théâtrale de la pièce de théâtre « Impressions » par la compagnie Les Matatchines

Samedi 25

Parvis de l'Hôtel de Ville
21h

Projection du film d'animation « La Passion Van Gogh » (Loving Vincent) de Dorota Kobiela et Hugh Welchman

Vendredi 11

Maison de l'Île
A partir de 19h

Soirée caritative au profit du cancer Association AGAT

Samedi 18

Départ au Valhermeil
14h30

Auvers Trail 10 ou 18 km

Auvers Athlétisme
Christian Reyt
06 79 63 55 29

Vendredi 31 et samedi 1^{er} juin

Maison de l'Île
20h30

Gala de danse de l'association Auversion Rythme

Samedi 18

9h - 12h30

Portes ouvertes Collège Daubigny

The background of the entire page is a painting of a person fishing in a river. The person is seen from behind, wearing a red hat and a dark jacket, and is holding a fishing rod. The water is depicted with various shades of blue and green, and the surrounding landscape is rendered in a textured, painterly style. The title 'Auvers au fil de l'Oise' is overlaid on the upper part of the painting.

Auvers

au fil de l'Oise

SAISON CULTURELLE 2019
Avril - Novembre

Deux pas du Château d'Auvers en direction de Pontoise, à l'angle des rues Rémy et Gachet, les plus curieux savent que l'on peut trouver sur une discrète plaque émaillée et maçonnée sur un mur de pierre cette citation attribuée à Camille Corot :

« Il faut interpréter la nature avec naïveté et selon votre sentiment personnel (...)
De cette façon seulement vous parviendrez à émouvoir. »

Tout comme l'illustre Charles François Daubigny, Camille Corot a lui aussi séjourné à Auvers interpellé par l'atypisme réflexif de sa lumière et de ses paysages. Complémentaires, les deux peintres étaient liés par une amitié très forte et, dès les années 1860, à l'origine de la première colonie d'artistes auversois sans laquelle Van Gogh ne serait jamais venu poser son chevalet à Auvers trente ans plus tard, et sans laquelle Auvers ne serait pas le village d'artistes qu'elle est aujourd'hui.

En outre, si Auvers est universellement associée au « mythe » Van Gogh, Auvers est avant tout une terre d'accueil à la charnière des vallées de l'Oise et de la Seine, un lien sensible entre les pré-impressionnistes et les postimpressionnistes, un trait d'union entre hier et aujourd'hui.

Ainsi, ce sont ces passerelles aussi bien créatives qu'émotionnelles que nous vous proposons de (re)découvrir tout au long de cette saison culturelle 2019, via une programmation pensée comme la première action coordonnée destinée à repositionner Auvers à sa juste place au cœur de l'Histoire de l'Art, en qualité notamment de chaînon oublié entre l'école de Barbizon et l'impressionnisme, entre l'impressionnisme et les mouvements artistiques contemporains.

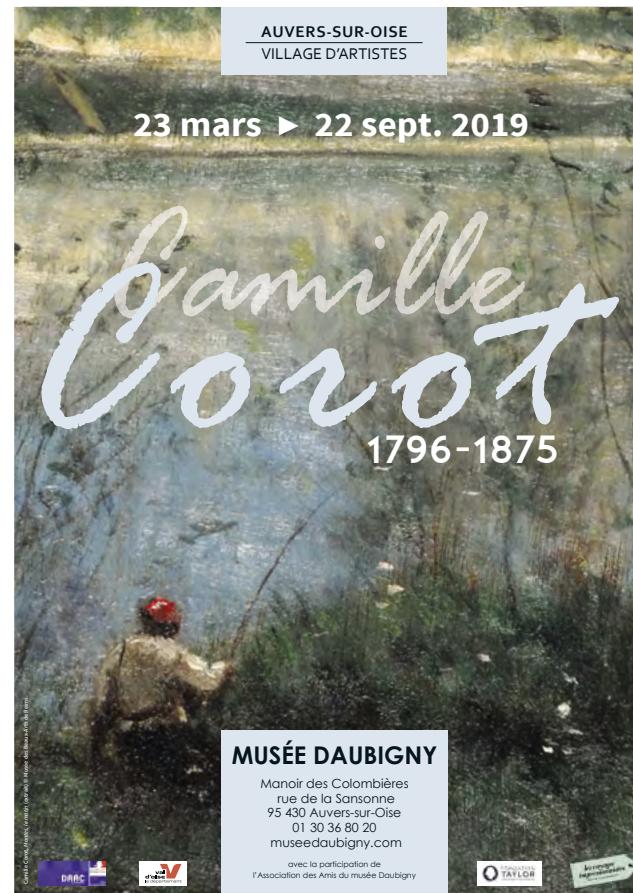
C'est pourquoi, du 23 mars jusqu'au 22 septembre, le Musée Daubigny vous emmènera à la rencontre de Camille Corot grâce à un ambitieux partenariat engagé avec le Musée des Beaux-Arts de Reims et soutenu par la DRAC Ile-de-France, le Conseil Départemental du Val-d'Oise et la Fondation Taylor à Paris ; Fondation Taylor à laquelle nous confierons cet automne les clés de la Galerie Municipale d'Art Contemporain où vous pourrez découvrir leurs prestigieux lauréats 2019. Dans le même temps, le Groupe d'Artistes Plasticiens d'Auvers (GRAP'S) ouvrira la saison à partir d'une réinterprétation contemporaine de la citation de Corot donnant à « interpréter l'histoire de l'art avec naïveté et selon son sentiment personnel » par la conjugaison de mediums et de sensibilités à contre-courant du fil de l'Oise.

Parce qu'Auvers c'est aussi ça : la magie, la douceur et la quiétude des berges de l'Oise qui ont tant plu aux peintres. Sept kilomètres à flanc de coteaux au pied desquels serpente notre fameux Chemin des Peintres (prochainement classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO) immortalisé par les plus grands, point de départ vers le musée à ciel ouvert que représente notre village dont la future Médiathèque sera la clé de voûte à compter d'octobre prochain : le cimetière, l'Eglise Notre-Dame de l'Assomption, le Botin, les trois maisons des Illustres (à savoir Les Ateliers Boggio, la Maison du Docteur Gachet et la Maison-Atelier de Daubigny), l'Auberge Ravoux dite Maison de Van Gogh, le Musée de l'Absinthe et enfin le Château où vous découvrirez le tout nouveau parcours « Vision Impressionniste : Naissance et Descendance ».

En d'autres termes, nous vous proposons cette année de revenir à l'essence même d'Auvers, le paysage, et d'en tirer des fils sensibles qui permettront alors à chacun de faire la lumière sur l'attrait croissant qu'il suscite au fil du temps et d'en saisir toute la délicate et intemporelle singularité.

Pierre Jabot
Directeur du Service Culturel

Musée DAUBIGNY



En 2019, le musée Daubigny rend hommage à Camille Corot (1796-1875), l'un des plus grands peintres ayant séjourné à Auvers-sur-Oise. Maître incontesté de la peinture de plein air et grand ami de Charles François Daubigny, il séjourne régulièrement à Auvers à partir de 1854. Elèves et amis se retrouvent tout d'abord au café Partois, puis dans la Maison-Atelier que Daubigny fait construire, sur ses conseils, dans le quartier des Vallées et à la décoration de laquelle il participe. Amoureux du paysage et passionné de voyages, tout au long de sa vie Corot parcourt la France pour peindre la nature sous tous ses aspects et poser les bases d'une véritable révolution dans l'Histoire de l'art. Ses voyages sont jalonnés de rencontres d'artistes avec lesquels il noue des relations de travail et d'amitié qui révèlent la personnalité profondément généreuse et attachante de l'artiste. Nombreux sont les peintres qui l'accompagnent et revendiquent sa filiation.

L'exposition présentée au musée Daubigny présente ces deux aspects de sa vie. Les œuvres de Camille Corot, réalisées au cours de ses voyages fondateurs, sont mises en regard de celles de ses maîtres et des artistes qu'il inspire. Œuvres bien souvent peintes aux mêmes endroits, parfois aux mêmes moments.

Ce projet exceptionnel est le fruit d'un partenariat mené avec le musée des Beaux-Arts de Reims qui possède un des plus grands ensembles de peinture de Camille Corot. Fermé en 2019 pour faire peau neuve, il fait vivre ses collections hors les murs et accepte de prêter à Auvers-sur-Oise certaines de ses plus belles œuvres.

Mercredis au musée

Visite de l'exposition temporaire suivie d'un atelier d'art plastique pour les 6 à 12 ans, tous les mercredis matins de 10h à 12h : 5€ par enfant

Visite commentée de l'exposition temporaire tous les derniers dimanches du mois à 11h et à 16h : gratuit
01 30 36 80 20
museedaubigny.com
museedaubigny@ville-auversuroise.fr

Maison Atelier de DAUBIGNY



Enfant de santé fragile Charles François Daubigny passe une partie de sa jeunesse chez une nourrice, à Valmondois, tout près d'Auvers. Il y découvre la nature, sa végétation et ses cours d'eau, et apprend à les aimer.

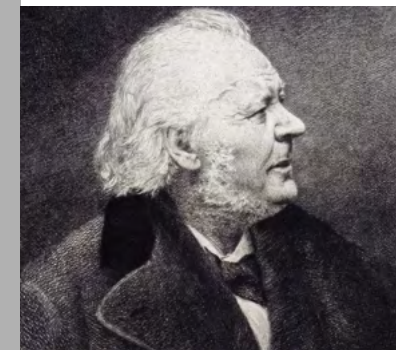
Plus tard, il revient régulièrement sur Auvers, pour dessiner et peindre ses paysages et ses rivages.

Sur une suggestion de son ami Corot, il achète en 1860 un terrain pour y faire construire « un atelier avec quelques chambres autour ». C'est ainsi, qu'en



DAUMIER

En hommage à Daumier dont on commémore les 140 ans de la mort, grand ami de Daubigny et Corot, une exposition temporaire d'estampes sera mise à l'honneur à la Maison-Atelier de Daubigny, sur le thème de l'Europe.



1861, sort de terre ce qui deviendra le premier foyer artistique du village.

En 1863, alors que Charles François Daubigny achève, pour les vingt ans de sa fille Cécile, la décoration de sa chambre, ses amis, Corot et Daumier en tête, l'incitent à poursuivre.

La salle à manger est décorée collectivement par la famille Daubigny (Charles François, Karl et Cécile). On y découvre des scènes bucoliques agrémentées de branchages fleuris et des fruits.

Ensuite, Corot ne fait pas moins de cinq toiles pour habiller les murs du vestibule (vendues après le décès de Charles François) et prend la maîtrise d'œuvre de la décoration de l'atelier.

Il dessine son projet sur des cartons aujourd'hui conservés par le musée de Baltimore, aux Etats-Unis, dont un fac-similé est visible à la maison-atelier. Cette décoration est inspirée de ses voyages en Italie.

La bonne entente et la persévérance de Corot, Daumier, Charles François Daubigny et ses enfants, l'architecte Oudinot et d'autres amis, conduiront à l'achèvement de la décoration environ 10 ans plus tard.

Aujourd'hui, les exceptionnels décors qui ornent les murs de cette maison-atelier sont merveilleusement conservés, et témoignent du bonheur familial et de l'effervescence artistique de cette époque.

Classé monument historique en 1993 et labellisé « Maisons des Illustres » en octobre 2014, ce lieu de mémoire invite à s'imprégner d'une atmosphère authentique et d'une ambiance préservée. Cette demeure possède un vaste jardin où les visiteurs se promènent paisiblement.

INFORMATIONS PRATIQUES

Maison-Atelier de Daubigny
61 rue Daubigny

OUVERTURE SAISON 2019
Du 23 mars au 3 novembre 2019

6 € - plein tarif
4 € - tarif réduit
Gratuit pour les - de 12 ans en famille

Réservation groupes
reservation@atelier-daubigny.com
Office de tourisme d'Auvers-sur-Oise
01 30 36 71 81
contact@tourisme-auversuroise.fr
www.atelier-daubigny.com



Auberge Ravoux dite « MAISON DE VAN GOGH »

En partenariat avec : L'Institut Van Gogh

Du 1^{er} mars au 3 novembre 2019

La chambre de Van Gogh



L'âme du peintre vibre encore sous les combles de l'Auberge Ravoux où il vécut ses 70 derniers jours. Dans la chambre n°5 qu'il occupait, la gloire de Van Gogh cède le pas à une atmosphère d'intimité. Chaque année, des visiteurs-pèlerins du monde entier viennent découvrir la chambre préservée de Vincent van Gogh, enclave de silence où la frénésie se trouve suspendue.

Dans une salle voisine, l'audiovisuel « Sur les pas de Van Gogh » évoque le séjour de l'artiste à Auvers-sur-Oise à travers ses toiles, des extraits de sa correspondance et des photographies d'époque.

Lieu de mémoire classé « Monument Historique » en 1985, la chambre de Van Gogh à l'Auberge Ravoux est aujourd'hui l'unique lieu où vécut le peintre conservé dans son état originel.

L'auberge Ravoux

L'Auberge Ravoux, située au cœur du village d'Auvers-sur-Oise, fut le dernier domicile de Vincent van Gogh (1853-1890) qui, en 37 ans de vie, n'eut pas moins de 37 autres adresses aux Pays-Bas, en Belgique, Angleterre et en France. Dix panneaux informatifs illustrés et paysagés, situés dans la cour, retracent l'itinéraire humain et artistique de Van Gogh à travers ces différents lieux.

La salle-à-manger de l'Auberge Ravoux est, quant à elle, un lieu de vie animé où les convives se régalaient d'une cuisine simple et authentique accompagnée de vins du terroir, dans une chaleureuse atmosphère de cafés d'artistes.

INFORMATIONS PRATIQUES

Place de la Mairie
01 30 36 60 60
contact@maisondevangogh.fr
www.maisondevangogh.fr
6 € plein tarif
4 € tarif réduit
Gratuit pour les moins de 12 ans

VISITE DE LA CHAMBRE DE VAN GOGH

Du mercredi 1^{er} mars
au dimanche 3 novembre 2019
Du mercredi au dimanche : 10h-18h
(dernière visite 17h30)
Groupes sur rendez-vous et uniquement en matinée

SALLE-A-MANGER DE L'AUBERGE RAVOUX

Du mercredi 1^{er} mars au dimanche 24
novembre 2019
Déjeuner du mercredi au dimanche
Dîner les vendredis et samedis soirs
uniquement
Privatisation : nous consulter
Pour de plus amples informations
Tarifs : 39 € menu du Père Ravoux
60 € à la carte



Maison GACHET

« Jardins, joies du Val-d'Oise »

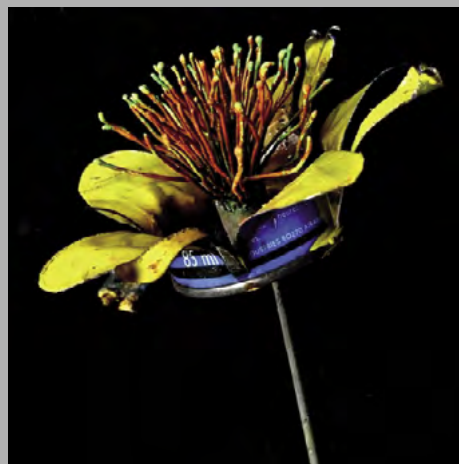
Exposition du 23 mars au 8 septembre 2019



Cette exposition s'inscrit dans la dynamique du livre « 50 parcs et jardins dans le Val d'Oise » édité à la fin de l'année 2018 à l'occasion des 50 ans du département. Loin d'en être une fidèle déclinaison, elle en reprend certaines lignes de force mais s'en émancipe en toute liberté.

Un ensemble d'œuvres historiques et contemporaines y est réuni : photographies, cartes postales, archives, sculptures, installations... Des planches d'herbier rappellent les propriétés médicinales de nombreuses plantes du jardin du docteur. Plusieurs lieux emblématiques du département et quelques personnages souriants sous l'objectif de Peter Knapp, Yann Monel ou Hélène Ruffenach, éclairent les murs. Des instantanés familiaux de toutes époques mélangent les repères temporels. Un écho tout particulier est donné à quatre artistes contemporains, à la fois dans la maison et dans le jardin : le plasticien ALIGNA, l'ennoblisser matière William Amor, la céramiste Marie Rancillac et le sculpteur Franck Rouilly.

Après « Mélancholia », présentée l'an dernier, place à présent à la joie, celle, universellement partagée, de vivre au jardin. Une des thématiques centrales du mouvement impressionniste finalement : l'exaltation du bonheur.



INFORMATIONS PRATIQUES

78 rue Gachet
maison.gachet@valdoise.fr
01 30 36 81 27

Du 23 mars
au 3 novembre 2019
de 10h30 à 18h30

Fermeture hebdomadaire les lundis
et mardis
Entrée gratuite
Groupes sur réservation



LE CHÂTEAU



Le château d'Auvers-sur-Oise, propriété du Conseil départemental du Val d'Oise, mêle patrimoine du XVII^e siècle et expérience impressionniste, dans un paysage préservé.

Le parcours immersif, *Vision Impressionniste « naissance & descendance »* est une nouvelle façon d'appréhender l'impressionnisme, de ses débuts à ses influences sur les courants artistiques ultérieurs. Parallèlement, une trentaine d'œuvres de la collection départementale est exposée, dont un tableau de Claude Monet et de Gustave Caillebotte. Le visiteur est ainsi emporté dans une balade impressionniste, entre virtuel et réel.



INFORMATIONS PRATIQUES

Rue de Léry
01 34 48 48 48

Parcours « Vision Impressionniste
« naissance & descendance » Ouvert
du mardi au dimanche
10h-17h de janvier au 31 mars 10h-18h
d'avril à septembre,

Café Le Nymphée
Du mercredi au dimanche,
et jours fériés de 11h30 à 17h30

facebook.com/chateau.auvers @
chateauauvers
chateau_auvers_officiel
youtube.com/ChateauAuvers



Musée de L'ABSINTHE

« La grande absinthe une plante remarquable »

Exposition à partir du 10 mars 2019



La visite du musée qui évoque ce qu'était la vie de café à l'époque des Impressionnistes est complétée par l'exposition *Une plante remarquable* : la grande absinthe.

Consacrée à la déesse Artemis, déesse de la lune et protectrice des femmes, la grande absinthe - Artemisia absinthium - est une plante considérée comme ayant les vertus thérapeutiques les plus précieuses depuis l'Antiquité.

Dans de nombreuses recettes à usage thérapeutique, elle apparaît comme étant bonne pour la digestion, tonique, stimulante, fébrifuge et diurétique. Elle était alors donnée sous forme d'infusion ou de sirop.

Les Anciens la cultivaient dans les jardins, car elle était considérée comme l'emblème de la santé. Elle y fait d'ailleurs merveille, attirant au printemps les pucerons qui laissent en paix les rosiers.

Toujours présente dans la pharmacopée du XIX^e siècle, le Dr Gachet, phytothérapeute entretenait un pied de cette plante vivace dans son jardin.

INFORMATIONS PRATIQUES

44 rue Callé
01 30 36 83 26
absinthe.auvers@free.fr
www.musee-absinthe.com
http://absinthemuseum.auvers

5€ - plein tarif
4€ - tarif réduit
(groupes, handicapés,
jeunes de moins de 18 ans)

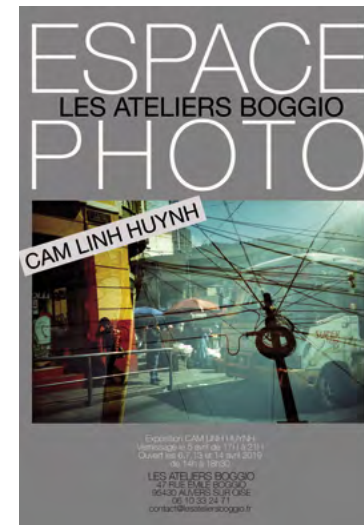
Les samedis et dimanches
de 13h30 à 18h

Maison-Atelier EMILE BOGGIO

Peintre et photographe

Peintre et photographe, Emile Boggio est né à Caracas en 1857 d'une mère française et d'un père italien. Sa peinture est de style symboliste. Il obtient la médaille d'argent à l'exposition universelle de Paris en 1900 pour son œuvre « Labor ». Après un voyage de trois ans en Italie avec son ami Henri Martin, il s'installe à Auvers-sur-Oise en 1910, dans un ancien corps de ferme transformé en maison-atelier où il y peindra plus de 400 tableaux. Il décède le 7 juin 1920.

Xavier Boggio, peintre et sculpteur, arrière petit neveu d'Emile, veille avec passion sur ce lieu, dans lequel il vit et travaille. Un lieu d'exposition permet de découvrir son univers. Xavier Boggio présente une série de 100 sculptures « les gens » faisant partie d'un projet qui se composera à terme de mille sculptures semi-monumentales. En 2019 deux nouveaux espaces vont ouvrir aux Ateliers Boggio pour y recevoir des expositions de photographes professionnels. Programmation de sept expositions, tous les mois, chaque premier vendredi inauguration de l'exposition



INFORMATIONS PRATIQUES

47 rue Emile BOGGIO
06 10 33 24 71
contact@lesateliersboggio.fr
www.lesateliersboggio.fr

Gratuit pour les individuels
Pour les groupes sur RDV :
4 € par personne

Ouverture les deux premiers week-ends de chaque mois le samedi et dimanche de 14h à 18h30 et le premier vendredi de chaque mois pour le vernissage de l'exposition photographique à partir de 17h libre d'accès

Festival d'Auvers-sur-Oise OPUS 39

Jules Mathon, Compositeur invité

L'église Notre Dame d'Auvers-sur-Oise prend des allures de sanctuaire musical pendant la durée du Festival. C'est « le » lieu emblématique de chaque Opus.

Le Festival d'Auvers-sur-Oise est devenu au fil des années l'un des rendez-vous européens incontournables de la musique classique. Avec son charme poétique, il a su préserver au cours des années, l'esprit d'aventure qui en a marqué ses débuts. Dans des lieux chargés d'histoire, la cité dont le pinceau de Van Gogh immortalisa l'église, se plonge depuis 1981 dans un grand bain de musique. Présence de stars, éclectisme et ouverture à la jeune génération caractérisent le Festival d'Auvers-sur-Oise.

Auvers baroque, classique, romantique, lyrique ou contemporain... Autant de tempéraments différents qui se déclinent dans des lieux chargés d'histoire.

Jérôme Delépine, Peintre invité

Constante dans ses œuvres, la lumière est un élément essentiel pour Jérôme Delépine, artiste peintre atteint d'un glaucome congénital depuis sa naissance. Travaillant en musique, les sujets qu'il traite n'en restent pas moins divers, et témoignent d'une richesse infinie en sensations colorées. Son travail est à découvrir à la Galerie Municipale d'Art Contemporain du 15 juin au 2 août.



INFORMATIONS PRATIQUES

Du 6 Juin au 4 juillet 2019
Eglise Notre Dame d'Auvers-sur-Oise
Pour de plus amples informations :

www.festival-auvers.com
BILLETTERIE
Festival d'Auvers-sur-Oise - Manoir des Colombières
01 30 36 77 77



Galerie Municipale D'ART CONTEMPORAIN

Imagination et lumière - Hommage à Corot

Une exposition conçue et organisée par le collectif Grap's d'Auvers-sur-Oise, du 30 mars au 5 mai.

En contrepoint de l'exposition consacrée à Camille Corot au musée Daubigny, le collectif a souhaité réaliser un ensemble d'œuvres qui témoignent de leur intérêt pour cet artiste à partir de leurs approches personnelles et du contexte de vie particulier de la ville.

En effet, la cité est jalonnée de nombreux témoignages adressés aux passants au sujet de tous les artistes de la période impressionniste qui sont venus y travailler, y séjourner et échanger sur des questions picturales.

Vivre aujourd'hui à Auvers-sur-Oise et dans ses environs, c'est combiner chaque jour actualité et rappels historiques qui marquent fortement la culture mondiale contemporaine.

Pour Camille Corot « *il faut interpréter la nature avec naïveté et selon votre sentiment personnel en vous détachant complètement de ce que vous connaissez des maîtres anciens et contemporains... De cette façon seulement vous parviendrez à émouvoir* ».

Pour les artistes d'aujourd'hui, interpréter la nature n'est plus l'alpha et l'omega de la poursuite d'un travail artistique. Les pratiques contemporaines sont multiples, dans le fond et la forme et les artistes ne se réfèrent que rarement aux maîtres anciens, comme Corot. À sa suite pourtant, et pour lui rendre hommage dans le contexte de la saison culturelle auversoise, le collectif actualisera la vision de Corot ainsi :

« *Il faut interpréter l'histoire de l'art avec naïveté et selon son sentiment personnel en se détachant complètement de ce que l'on connaît des maîtres anciens et contemporains. De cette façon seulement nous parviendrons à intéresser et à toucher.* »

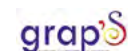
Les artistes du collectif Grap's rendent ainsi hommage à Camille Corot avec leurs singularités, croisées d'un intérêt rétrospectif pour l'Œuvre et le parcours d'un peintre qui les aura précédés dans la conduite persévérante d'une recherche artistique. Avec la participation de Patricia D'Isola, Françoise Goldstein, Barbara Goraczko, Marian Kasperczyk, Christophe Le François, Minna Kokko, Sophie Patry, Agata Podsiadly, Louis Tartarin et Gilles Tellier.

Le groupe des artistes plasticiens d'Auvers-sur-Oise est un collectif qui a pour objectifs de repérer des problématiques actuelles, de développer des événements avec ses partenaires, de familiariser les publics avec la culture actuelle et de soutenir professionnellement les artistes auteurs.

INFORMATIONS PRATIQUES

5 rue du Montcel
95 430 Auvers-sur-Oise
01 30 36 13 46
art-culture@ville-auverssursoise.fr

Du mardi au vendredi de 14 h à 17h30
Le week end de 10h30 à 12h30 et de 14h à 17h30
Les groupes et adultes et scolaires sont accueillis sur réservation.



LE BOTIN, Bateau-Atelier de Daubigny

L'association Le Botin d'Auvers sur Oise vous propose de découvrir le patrimoine culturel et fluvial d'Auvers et de la vallée de l'Oise à bord du Botin, réplique du bateau-atelier de C-F. Daubigny, amarré en saison près du Belvédère et de la Guinguette.

Venez découvrir la magie sans cesse renouvelée des lumières et reflets de l'eau sur le paysage depuis le lit de la rivière. Pour garantir le calme des lieux, le bateau est équipé d'un moteur électrique, limitant ainsi l'impact sur l'environnement.

L'association propose des ballades à la demande (capacité maximum 6 personnes), accueille des artistes désireux de peindre sur le motif depuis la rivière, participe à des manifestations des communes voisines pour leurs fêtes locales.

SORTIES PROPOSÉES

Le tour de l'île de Vaux (1h)

10 € /adulte,
5 € /enfant jusqu'à 12 ans

**Le tour de l'île de Vaux
et aller-retour jusqu'à L'Isle-Adam
(environ 3h)**

20 € /adulte, 10 € /enfant
Possibilité de devis personnalisés
pour toute autre prestation.

Renseignements / Informations :
lebotindauverssursoise@gmail.com



NUIT DES MUSÉES

Samedi 18 mai



© Le Cirque de Georges Seurat

Souhaitant mêler théâtre, musique et peinture la compagnie propose le spectacle « Impressions » afin de dépeindre les us et coutumes de la période impressionniste et de souligner l'importance des œuvres de ses artistes dans l'évolution culturelle française.

Cette révolution artistique n'est que trop rarement mise en lumière par un spectacle vivant, c'est pourquoi la Compagnie se propose de la partager avec le plus grand nombre.

Cette création mettra à l'honneur la peinture mais aussi la musique toute aussi riche et influente à cette époque.

Cette création qui se veut joyeuse, et colorée fera appel à différents arts (théâtre, chant, accordéon, art visuel) pour faire vivre sur les planches les couleurs des toiles et la vie à l'époque des impressionnistes.

INFORMATIONS PRATIQUES

01 34 43 81 78
lesmatatchines@gmail.com
www.compagniesmatatchines.com

LES TROIS MOUSQUETAIRES

En partenariat avec la Nouvelle Scène Nationale de Cergy-Pontoise, la ville d'Auvers et le Château vous proposent d'assister le 7 juin prochain à la représentation théâtrale des *Trois mousquetaires*. Cet événement mis en scène et interprété par le collectif 49 701 débutera à 19h dans la cour du musée Daubigny avant de se poursuivre dans les jardins du Château.



INFORMATIONS PRATIQUES

Entrée libre
Durée 1h30
Tout public à partir de 7 ans



ÉVÉNEMENT Entrée gratuite Journées européennes du Patrimoine Samedi 21 et dimanche 22 septembre

A partir du 5 octobre 2019, le musée Daubigny prolonge l'exposition Camille Corot en mettant en valeur ses collections. Les artistes qui, sur les pas de Corot et de Daubigny, ont peint les paysages de la vallée de l'Oise seront mis à l'honneur.

VANDISC XVIII

Convention internationale du Disque et CD
d'Auvers-sur-Oise

Samedi 27 et dimanche 28 avril 2019

Auvers-sur-Oise, village de l'impressionnisme, compte depuis plusieurs années comme l'un de ses événements phares, le Vandisc, la convention internationale du disque et cd d'Auvers, que tous les passionnés de musique attendent fiévreusement chaque fin d'avril.

Dix-huit ans que les allumés de la galette viennent chiner un Vinyle, un CD, son édition limitée, son promo, un DVD, un blu-ray d'occase, un vieux magazine, une photo ou un livre sur la pop, le rock, la soul, les Beatles, les Stones, Gainsbourg, Mylène Farmer, Pink Floyd, James Brown, Michael Jackson, Springsteen, Dylan, Prince...

Venez acheter, échanger, vendre, rencontrer d'autres passionnés, chercher le truc introuvable après lequel vous courez depuis des années, auprès de disquaires et collectionneurs professionnels ou passionnés, dans tous les styles musicaux (variété française et étrangère, pop, rock, hard rock, rock'n'roll, jazz, soul, metal, progressive, funk, disco, reggae, musiques de film, new wave etc.). Cette année en dédicace entre

autre Jérôme Soligny et Stan Cuesta et une expo Rolling Stones.

Le VANDISC rassemble des disquaires venus de Grande Bretagne, des Pays-Bas, de Belgique, d'Allemagne et de toute la France sur plus de 1500 m². Il est devenu, au fil des ans, un des salons du disque les plus renommés de France, auprès des visiteurs comme des exposants.

Salle couverte, parking gratuit devant la Maison de l'Île, restauration sur place, ouverture samedi de 11h à 19h et dimanche de 10h à 18h, entrée 2 €, gratuit pour les adhérents Fnac sur présentation de leur carte.



INFORMATIONS PRATIQUES

www.vandisc.fr

Projection du film LA PASSION VAN GOGH



Prix du public lors de l'édition 2017 du Festival du film d'animation d'Annecy, la Passion Van Gogh (Loving Vincent) invite à redécouvrir combien la vie du peintre a pu être surprenante et passionnée et à quel point celle-ci conserve un grand part de mystère. Profitant de la présence de l'une des artistes ayant contribué à sa réalisation la ville projetera le film en plein air, sur le parvis de l'Hôtel de ville le samedi 25 mai.

Concert DE MUSIQUE BAROQUE

Samedi 6 avril 2019 à 20h30 à l'église



La Chapelle du Prince de Conti, chœur de L'Isle-Adam, a fêté ses 25 ans l'année dernière. L'ensemble dont l'effectif actuel comprend une quarantaine de choristes, est dirigé depuis 2011 par son directeur musical Matthieu Boutet. Le répertoire du chœur comprend des

œuvres importantes de la musique classique sacrée telles que La Création de Haydn, le Requiem Allemand de Brahms, la Messe en Ut de Beethoven.

Trois à quatre concerts sont régulièrement programmés par an dans des lieux prestigieux du Val d'Oise et de la région Parisienne. Pour ce programme de musique baroque, Le Chœur est à nouveau accompagné par l'excellent orchestre des Musiciens de Mademoiselle de Guise qui jouent sur instruments anciens et d'accueillir quatre solistes professionnels de haut niveau : **Auriane Sacoman**, soprano - **Loïc Pauchet**, jeune contre-ténor - **Bastien Milanese**, ténor - **Paul Willenbrock**, basse.

INFORMATIONS PRATIQUES

lachapelleduprinceconti@gmail.com
www.lachapelleduprinceconti.fr

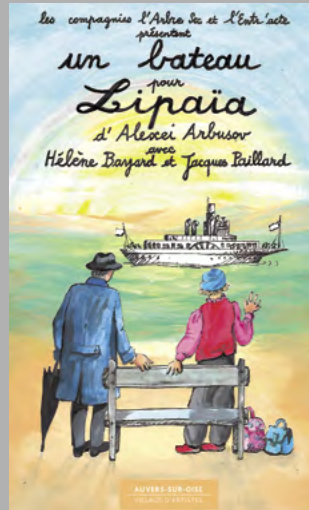
Représentations théâtrales UN BATEAU POUR LIPAÏA

Samedi 6 avril à 20h30
et dimanche 7 avril à 16h
à la Maison de L'Île

Dans un sanatorium à Riga au bord de la Baltique Lydia Vassilievna rencontre le médecin chef Ridion Nikolaïevitch. Ces 2 cœurs en hiver vont s'appivoiser avec humour et tendresse. Elle va ouvrir portes et fenêtres chez cet homme calfeutré en lui-même. Une comédie douce amère dans un univers proche de celui de Tchekov mais dans l'univers de l'URSS de 1967.

INFORMATIONS PRATIQUES

L'Entracte
Participation 7 €
Réservations :
06 80 74 24 70



CHASSE AUX ŒUFS

Lundi 22 avril à 10h30 au parc des Sports

Pas de chasse sans trouver des œufs... Une matinée riche en surprises et en gourmandises ! Venez participer à la prochaine édition. Pour que la chasse soit équitable pour tous, un sac standard pour la collecte sera remis à l'entrée du parc.

Animation gratuite pour les enfants jusqu'à 10 ans : château gonflable.

INFORMATIONS PRATIQUES

Auvers Animations
Facebook @AuversAnimations



Fête de la ville

Samedi 15 juin

Carnaval

10h30 Départ
École des Aulnaies

19h **Petite restauration**
21h **Concert / Spectacle**
23h30 **Soirée DJ**
Place de l'Hôtel de Ville

En partenariat avec Auvers Animations

AUVERS-SUR-OISE
VILLAGE D'ARTISTES

CARNAVAL d'AUVERS-SUR-OISE SAMEDI 15 JUIN

Départ 10H30
école des Aulnaies
Arrivée
place de la Mairie

LE RECYCLAGE EN FÊTE !



Service Scolaire 0134 48 01 64 - accueil-scolaire@ville-auverssurquoise.fr